

ÉDITORIAL

Le processus de professionnalisation est une tendance générale des systèmes éducatifs et se traduit par des transformations des acteurs, des métiers, des formations, des savoirs et des compétences professionnelles. Les travaux de recherche montrent que le processus de professionnalisation prend des formes diverses et se réalise à travers des dispositifs variés. C'est ce dont témoignent les articles de ce numéro.

Dans « Autour des mots "professionnalisation, formes et dispositifs" », Raymond Bourdoncle montre que si le processus de professionnalisation est souvent perçu de manière globale, il peut prendre différentes formes selon l'objet prioritairement visé. Ce peut être l'activité ou le groupe professionnel, leur savoir ou la formation de leurs futurs membres ou encore les personnes elles-mêmes. Chaque fois, les dispositifs mis en œuvre peuvent être différents. Pour qu'une activité se stabilise en métier ou même se fasse reconnaître comme profession, on peut notamment faire appel à des dispositifs politico-institutionnels (emplois-jeunes), institutionnels (universitarisation), épistémiques (accumulation et formalisation des savoirs professionnels). Ce sont plus des dispositifs politiques (obtention d'un mandat de l'État) et économique-juridiques (fermeture du marché) qui favorisent la professionnalisation du groupe, avec ses règles internes et son autonomie. La professionnalisation des personnes, c'est-à-dire leur acquisition de connaissances et d'identité propres à la profession, a recours aussi bien à la socialisation qu'à la formation professionnelle. C'est cependant dans la formation comme activité explicite et volontaire de transformation des personnes que l'on trouve le plus grand nombre de dispositifs professionnalisant, la socialisation s'effectuant souvent de manière implicite et non formalisée lorsqu'elle n'est pas incluse dans la formation. Les articles du numéro illustrent différentes facettes de ce processus de professionnalisation et l'articulation fréquente entre formes et dispositifs, en privilégiant cependant la formation, comme le veut le titre même de la revue.

Lorsque Philippe Perrenoud aborde la question de la mobilisation des savoirs professionnels acquis en formation initiale, il montre que cette question est au cœur de la construction des compétences, question essentielle à traiter si l'on veut contribuer à la professionnalisation de l'activité enseignante. Professionnaliser les savoirs, c'est

pour l'auteur les relier aux compétences par un va et vient théorie-pratique en formation, par un entraînement réflexif. Philippe Perrenoud montre bien que la problématique de la mobilisation des acquis « rejoint la théorie des compétences et les démarches d'analyse du travail et des pratiques », et soulève la question de qui est l'affaire de la professionnalisation des savoirs : des acteurs, des diverses catégories de formateurs, des chercheurs.

Marguerite Altet, après avoir passé en revue les différents sens et modes d'utilisation de la démarche d'Analyse de pratiques, dégage les caractéristiques d'une analyse compréhensive menée sur la pratique professionnelle effective d'une personne qui permet sa professionnalisation dans l'exercice du métier. Cette démarche finalisée par la construction du métier, groupale, accompagnée par un (des) formateur(s), instrumentée par des savoirs-outils d'analyse qui développe un « savoir-analyser » peut être professionnalisante dans la mesure où elle se situe dans un modèle de formation à finalité pratique et aide à construire une pratique réfléchie qui développe la mise en place d'un rapport professionnel aux savoirs professionnels. Forme de professionnalisation des acteurs et dispositif professionnalisant de formation sont étroitement liés.

Michel Fabre et Vincent Lang rappellent que la question de la professionnalisation est bien constitutive du Mémoire professionnel (MP), institué dans le rapport Bancel. Selon eux, le MP est à l'aune d'un modèle de professionnalisation centré sur les compétences. Mais ils s'interrogent sur le remplacement de manières de faire intuitives par des savoirs professionnels issus de la recherche et construits par le mémoire. Plus que professionnalisation des savoirs, le MP participerait à la professionnalisation des acteurs et jouerait un rôle dans la socialisation professionnelle des débutants surtout si on le considère comme une démarche et un discours pédagogique avec leurs spécificités.

Quant au tutorat, dispositif de formation en situation de travail il est interrogé par Sébastien Chaliès et Marc Durand qui en questionne l'utilité en formation initiale : dispositif d'accompagnement, de socialisation professionnelle, de développement professionnel conduit par des pairs experts, le tutorat révèle une série de dilemmes inhérents à sa nature même : tuteur est-ce aider ou évaluer, transmettre ou faire réfléchir, aider à enseigner ou aider à apprendre à enseigner ? Les auteurs font des propositions pour rendre le dispositif plus professionnalisant dans la construction des compétences professionnelles du métier et l'étayage d'une identité professionnelle enseignante.

Patrick Mayen lui, illustre l'importance de l'accompagnement dans la professionnalisation. Il décrit un dispositif de tutorat qui facilite la construction professionnelle dans la mise en place d'espaces d'apprentissage. Il étudie les interactions tutorales

en situation de travail et dégage leur aspect formateur, professionnalisant en repérant des séquences de négociations formatives centrées sur le bien fondé de l'action menée. Les interactions entre les novices et les tuteurs, professionnels expérimentés permettent la mise à disposition du métier ou non.

Régis Malet décrit la place du tutorat et du mentorat dans la formation des enseignants en Angleterre, les efforts des enseignants anglais pour se constituer en groupe professionnel en développant les pratiques tutorales. L'auteur montre que le développement des pratiques d'encadrement tutoral dans les dispositifs de formation s'inscrit « dans une double problématique sociopolitique et pédagogico-institutionnelle » et pose la question des tuteurs universitaires ou praticiens. La professionnalisation se situe bien au niveau des acteurs et des savoirs.

À son tour, le texte de Claude Lessard englobe les différents niveaux du processus de professionnalisation du métier d'enseignant dans les nouveaux modes de régulation de l'éducation. Analysant les changements des politiques éducatives, la transformation du rôle de l'état, la place des nouvelles technologies et la montée du modèle marchand en éducation, Claude Lessard dégage des conséquences pour l'enseignement et sa professionnalisation.

L'entretien accordé par le Recteur Daniel Bancel à Marguerite Altet, dix ans après la publication de son rapport sur la professionnalisation de la formation des enseignants dans les IUFM, reflète bien le processus engagé et non achevé, la dynamique de la professionnalisation qui dépend des acteurs enseignants de terrain, des formateurs, institutionnels et des chercheurs qui ensemble travaillent sur tous les objets du processus de professionnalisation de la formation, du métier, des savoirs et des enseignants. Si l'on rapproche ces propos des déclarations plus récentes de Jacques Lang sur les orientations de la rénovation des IUFM, on peut constater que le processus engagé et non achevé continue de progresser.

Marguerite ALTET, Université de Nantes
Raymond BOURDONCLE, Université Lille III
Rédacteurs en chef invités